

Coup de localités, et à l'heure qu'il est il se trouve sous le coup de plusieurs mandats: il fera d'abord les six mois de prison que le tribunal lui inflige, puis il sera dirigé sur le parquet qui aura le droit de priorité sur ce personnage.

Il y avait rivalité entre deux journalistes d'Armentières, P. Derham et Désobry. On se portait des défis. Au lieu d'en venir à un tournoi à coups de varlope ou de ciseau, on est recouru à une lutte au pugilat. Drossons eul le dessous et même unt jambé brisée. Il dut rester plus de vingt jours sans travailler. Beau prix de sa victoire, le journaliste Derham fera un mois de prison.

Puis, est venue l'affaire de M. Mériaux, gérant de la *Clachette*, petit journal hebdomadaire, poursuivi pour outrages aux Bonnes mœurs et défaut de dépôt au parquet. Il a reproduit d'après l'*Événement*, en abrégé l'article pour lequel ce journal a été condamné par défaut, où l'on voit des détails d'une immoralité révoltante, la femme d'un déporté se livrant à la prostitution pour nourrir ses enfants. L'*Événement* semble avoir tout cherché les sujets de scandale.

M. de Valroger, président, procéda à l'interrogatoire de l'inculpé, et exprime son étonnement de ce que, dans le premier numéro de la *Clachette*, il est dit que ce journal pourra être reçu sans crainte dans la famille, et que la mère pourra en permettre la lecture à sa fille.

Vous n'avez guère, ajoute M. le président, tenu votre promesse, en reproduisant l'article de l'*Événement* dans votre deuxième numéro.

M. Choix plaide les circonstances atténuantes.

M. Mériaux est condamné à huit jours de prison, 500 fr. d'amende, plus 100 fr. pour défaut de dépôt.

État-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 mai. — Florence Dacquin, rue Cugnot, 1. — Edgard Lafficholle, rue de Moyv-aux-cour veuve Gumpoy, 31. — Charles Germain, rue de Moyv-aux-cour Cordouiller, 11.

De 6. — Marie Haeck, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 5. — Aëhille Mathyn, aux Trois-Points. — Arthur Plouquet, rue de Moyv-aux-cour Coque, 9. — Clara Puisseant, rue de la Langue-Uhémine, cour Hanotte, 7. — Louis Vanmansart, rue de la Vierge. — Oscar Desprez, rue de la Vierge, cour Cabv. — Lévin Rouquart, rue de la Barre d'Or, cour Watel, 6.

— Elise Beldin, rue des Longnes-Hales, cour Deboutre, 4. — Emile Daudet, rue Turcot, cour Dufresne, 50. — Laure Derbaupringhien, rue Vancauson, 85. — Philomène Vanroyen, rue de la Honnêtè, 3.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 mai. — Adolphe Lellachère, 55 ans, tailleur d'habits, Hôtel-Dieu. — Auguste Deruelle, 4 ans, rue du Moulin-de-Roubaix. — François Delembère, au Fontenoy, pour Ste-Emile, 3. — Achille Vanzeem, 2 ans, rue du Collège, 86. — Henri Terryn, 8 mois, rue de la Guinguette, 14. — Constant Vermylen, 4 mois, rue de Tourcoing, cité St-François, 29.

De 6. — Eloi Bauwens, 3 mois, sentier du Ballon. — Maïta Leventier, 3 ans, ménagère, rue d'Archeville, cour Recop, 2. — Jean Verdonck, 20 ans, tissand, Hôtel-Dieu. — Angéline Ber-yer, 61 ans, dévideuse, Hôtel-Dieu. — Ozilia Carrière, 7 mois, à l'Épave. — Clémence Verleye, 14 jours, rue de la Galité, 12.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille NUTTE-MESSIAEN, qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph NUTTE, cultivateur, membre du Comité agricole de Lille, décédé à Hem, le 4 mai 1876, dans sa 71^e année, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et service solennels qui auront lieu le samedi 5 mai 1876, à 9 heures, en l'église d'Hem. L'assemblée à la maison mortuaire, ferme de Vieux-Soury, à 9 heures 1/4, à Hem. — Un obit solennel du mois sera chanté dans ladite église, le lundi 5 juin, à dix heures.

Un obit solennel solennel sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 5 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elizabeth, à Roubaix, le mardi 6 mai 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-SOPHIE DELPLANQUE, épouse de Monsieur PIERRE DESREUMAUX, décédée à Roubaix, le 5 avril 1876, à l'âge de 59 ans et 2 mois. — Les personnes qui par obitil n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impri-
merie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans
les deux éditions du Journal de Roubaix,
dans le Bulletin de l'Association industrielle
de Roubaix et dans le Vrai Français, au Lille.

Centre du Dauphiné

La commission du Cercle du Dauphiné a
l'honneur de porter à la connaissance des
sociétaires que la fête dite de Famille, sera
lieu cette année le dimanche 23 juin. 1119

Vente des denrées alimentaires

L'entrepreneur de la vente publique des ali-
mentaires de la ville de Roubaix, à l'honneur
d'informer les con-commatres que l'établis-
sement créé surtout dans l'intérêt de la classe
ouvrière, ayant pris depuis la cessation de la
Boucherie Centrale, une extension beaucoup
plus grande, se trouve en mesure de fournir à
prix réduits des viandes de tre qualité.

APRÈS UN FAIT :

Filet,	le demi kilo	1.95
Aloyau,	»	1.35
Morceaux choisis,	»	0.90
Côte ordinaire,	»	0.85
Côte au croquant,	»	0.80
Caré et épaule,	»	0.75
Crisardis,	»	0.70
Poirine,	»	0.65
Flanchet,	»	0.60

veau

Morceaux choisis,	le demi kilo	1.15
Pr. mière côte,	»	1.10
Côte au croquant,	»	1.05
Fricassée,	»	0.80

Mouton

Gigot,	le demi kilo	1.15
Épaule,	»	0.90
Côtelette,	la pièce	0.35
Filet,	le demi kilo	1.00
Fricassée,	»	0.80

AVIS. — L'établissement est situé dans les
bâtiments qui se trouvent au fond du bureau
des ventes mobilières, Grand-Place.

Un service est organisé pour porter à domi-
cile les provisions sur la demande qui en est
faite à l'entrepreneur.

Les personnes dévouées qui s'étaient inté-
ressées à la Boucherie centrale, continueront
de servir les intérêts du public et principa-
lement ceux de la classe ouvrière en m'accor-
dant leur confiance pour la fourniture de leur
consommation, ce qui m'aiderait à soutenir
une concurrence loyale qui maintiendrait la
viande à un prix raisonnable, but de l'institution
de mon établissement.

AVIS

La société des chauffeurs-conducteurs établie
rue du Chemin de fer, à l'estaminet Lillois,
prévoit les industriels, manufacturiers et fa-
bricants que, par une décision prise au siège
de la société, toute maison ayant force motrice
et se trouvant pour un fait quelconque sans
chauffeur ou conducteur, peut s'adresser au
siège de la société afin de pourvoir à son rem-
placement.

Tout industriel voulant jouir de cet avan-
tage devra payer une cotisation mensuelle de
vingt francs, somme versée dans la caisse des
malades de la société.

Une boîte aux lettres placée dans l'estaminet
recevra les demandes ou réclamations. Un
membre spécialement chargé du placement
des hommes se mettra à la disposition des
demandeurs.

Les arrangements se feront entre patrons et
ouvriers.

Le but de la société est de remédier aux in-
convénients produits dans les établissements
industriels par l'absence du chauffeur ou du
conducteur indispensable.

Depuis longtemps déjà des sociétés de ce
genre existent à Mulhouse, Rouen, Ste-Marie-
aux-Mines, etc. L'importance manufacturière
de Roubaix nécessitant une institution sem-
blable.

Nous espérons ne recueillir que des
approbations pour cette initiative que nous
proposons.

Le secrétaire, Le président de la société
aux-Annonces Rivivax.

N.B. — Les chauffeurs-conducteurs sans
occupation peuvent aussi s'adresser au siège
de la société, Estaminet Lillois, rue du
Chemin de fer.

Faits divers

INCENDIE DU COLLÈGE DE CHARLEVILLE.

Les journaux des Ardennes nous ap-
portent les détails qui suivent sur le
terrible incendie qui vient de dévaster
le collège de Charleville.

Ce matin à 4 heures, dit le *Courrier*,
le tocsin du beffroi municipal faisait en-
tendre ses appels lugubres et réveillait
la population en sursaut. Bientôt les
cloches de Mézières, les clairons des
pompiers de Charleville et de Mézières,
le rappel de la garnison mettaient au
pied les pompiers, la troupe, la gendar-
merie et les diverses autorités. Il ne fut
pas besoin de longues interpellations
pour savoir où était le feu. Des collégiens
à moitié vêtus, portant leurs uni-
formes sur le bras, se précipitaient dans
les rues en criant que le collège était en
flamme. Il n'était que trop vrai. Bientôt
une grande partie de la population trans-
portée en hâte sur la place du Sépulture

lui témoignait d'autant plus de considé-
ration qu'on devinait qu'il était la clef
de voûte de l'église, et que le banquier
se contentait de payer les matériaux et
les maçons.

Aloïse Quentin, qui travaillait avec
une sorte de rage à ses *Charognes de*
Clamart, jetai en tous sens les fusées
d'un esprit facile, montrait les facettes
brillantes d'une intelligence dont il
vendait le fond en monnaie, ralliait ses
confères, se moquait de l'Académie à
laquelle, du reste, il avait le bon goût
de ne pas prétendre, classait ses émules,
ses rivaux, ses plagiaires et ses copistes,
car en littérature surtout

Un objet toujours un plus tôt qu'il admiré,
et goutevait à Népomucène Malan-
drin les plus étranges paradoxes.

Le feuilletoniste de théâtre avait déjà
fait bruit de sa position dans le *Pro-
grèsiste*; les cartes pleuvaient chez lui.

Il les comptait avec un soin jaloux.
Epaveux, bilieux, répandant et aimant
à répandre sa haine, parti d'en bas avec
l'intention d'arriver en haut, la boue
dans laquelle il avait barboté avait re-
montré pour noyer certains coins de son
âme. C'était l'homme des rancunes et
des agressions. Le jour où il devait ces-
ser de haïr serait le dernier de sa vie.

Il hâtait ceux qu'il produisaient pas,
et abimait ceux qu'il publiaient beau-
coup. Il avait que ses livres étaient
mauvais, et que la critique seule lui

se trouvait en face d'un spectacle effrayant.
Tous les vastes bâtiments du collège et
de la bibliothèque étaient embrasés. Les
flames se précipitaient par toutes les
ouvertures, léchaient toutes les toitures,
se communiquaient avec une rapidité
effrayante d'un bout à l'autre de l'im-
mense quadrilatère qui composait le vieil
et vaste édifice et ne présentaient plus
à l'œil épouvanté qu'un vaste brasier.

Malgré la bonne volonté de tous, malgré
la promptitude déployée par les pom-
piers, les militaires des deux villes,
malgré le détournement d'un très grand
nombre de nos concitoyens à la tête
desquels se faisaient remarquer parmi
les plus pressés et les plus actifs, les
fonctionnaires de tous ordres, les se-
cours, en présence d'un si vaste foyer,
ont été difficiles à organiser. Les pompes,
tout d'abord, n'étaient pas en suffisance;
les chaînes ne se formaient pas avec
régularité, et il nous a semblé également
que les haches, les piques et les sciés
manquaient sur quelques points.

Plusieurs échelles aussi étaient trop
courtes. Fort heureusement qu'un mur
d'une assez grande épaisseur séparait la
bibliothèque de l'établissement de la
communauté des dames de Saint-Sépul-
cre, sans quoi on eût eu de plus grands
malheurs à déplorer. Quelques dignes
citoyens se précipitèrent dans les esca-
liers, gagnèrent la grande salle de la bi-
bliothèque, brisèrent les fenêtres, et
commencèrent à organiser le sauvetage
de nos richesses littéraires, des précieux
manuscrits et une multitude des ouvra-
ges rares qui faisaient de notre bibli-
thèque une des plus importantes de la
province. Il faut le dire à la louange
de notre population, au premier appel tout
le monde répondit, tout le monde fit
preuve du plus grand zèle, du plus loua-
ble empressement.

Les chaînes furent organisées, et
sans se préoccuper des flammes qui ga-
gnaient les toits, carbonisaient les char-
pentes, crépitaient sous les ardoises,
faisaient tomber sur leurs têtes des
tourbillons de flammèches, nos coura-
geux concitoyens firent longuement leur
devoir. Les volutes ou lanées par les
fenêtres, ou passés de main en main à
travers les escaliers, encombrèrent
bientôt le milieu de la place.

Le zèle et l'ardeur de nos concitoyens
enfermés dans la salle de la bibliothè-
que étaient si grands, ils se préoccupaient
si peu du danger menaçant au-dessus de
leurs têtes, qu'un horrible matheur fail-
lit avoir lieu. Dès la place on s'aperçut,
à un certain moment, que les flammes
avaient gagné le plafond, les flammes
passaient à travers les poutres de sapin,
des monceaux de flammèches tombaient
sur le plancher. Encore quelques instants
et le plafond allait s'écrouler sur les
courageux sauveteurs. Plusieurs per-
sonnes se précipitèrent dans les esca-
liers, et parmi elles M. Gastave Gailly,
notre député, qui donna l'ordre d'évacuer
immédiatement toutes les salles. Nos
concitoyens ne pouvaient se résoudre à
abandonner aux flammes les richesses
accumulées au prix de tant d'efforts, de
recherches, de sacrifices. Il fallut l'éner-
gique insistance de M. Gailly, du capitaine
de gendarmerie, du commissaire de
police pour les y contraindre.

La bibliothèque se composait d'en-
viron 24,000 ouvrages, parmi lesquels
des premières constatations, on craint que
trois à quatre mille de ces ouvrages
n'aient été dévorés par les flammes,
c'est une perte très sérieuse. Grâce à
Dieu il n'y eut aucun accident à déplorer,
tous les élèves ainsi que les employés
et serviteurs de l'établissement ont pu
quitter sains et saufs ce théâtre de dé-
solation. Nous ajoutons à ces détails les
lignes suivantes extraites du *Nord* d'Est:

Le feu nous ont dit plusieurs écri-
vains, aurait pu dans un grecoir, au-dessus
d'un d'oprio, on ne sait pas de quelle
manière.

Ils n'ont en que le temps de prendre les
effets à leur portée et de s'enfuir au
plus vite. Parmi eux s'étaient saurés en
chemise, emportant leurs habits sous le
bras. Un autre autre était tellement
effaré qu'il avait tout abandonné, et on
a dû le mettre dans un sac et l'emporter
dans ce simple appareil. On voyait des
collégiens dans les costumes les plus

étaient une arme et une ressource. Il s'en
servait des deux mains.

Avoir et pouvoir: telle était sa devise.
Avoir de l'or, satisfaire ses convoitises
de parvenu, s'enivrer de jouissances re-
tardées par les lenteurs de la fortune et
pouvoir!

Pouvoir laisser dans le ruisseau ceux
qui n'avaient pas eu le courage de s'y
vauter, et qui attendaient un gué pour
le franchir; pouvoir faire et défaire des
réputations; pouvoir se bacher sous
l'anonyme, se masquer d'un nom, em-
ployer son influence ou sa force pour
nuire à un camarade; le desservir dans
les chancelleries à un gouvernement
étranger lui envoie une décoration; et
couvrir tout-s ces turpitudes d'un pa-
tellage souriant d'une urbanité parfaite,
tel était, dans le monde et dans son for
intérieur, Népomucène Malandrén, à qui
Aloïse faisait en riant part d'un projet
de mariage.

— Vous marier! vous, Aloïse, l'Her-
cule du feuilleton; mais c'est une fi-
que vous faites, vous vous entretiez.

— Bah! répondit Aloïse, on m'éreinte
assez pour que je m'attende à tomber un
jour ou l'autre... C'est une fin, vous
l'avez dit, mais un peut plus mal finir...
Au métier que je fais, la baisse survient,
comme celle des fonds publics, après
une émeute. Il ne nous est guère donné
d'occuper l'opinion publique plus de
quinze ans; les nouveaux venus nous

drotes et les plus pittoresques. Un petit
homme avait pris le pantalon de son
voisin, un grand gaillard, et disparaissait
jusqu'au menton dans cet ample vête-
ment.

Le grand avait pris la culotte du
petit et ses jambes étaient à un apartir
des genoux. Un autre avait une tunique,
qui balayait la terre. Malgré l'horreur
que fait éprouver un incendie, c'étaient
des rires et des quolibets à n'en plus
finir.

**CINQ NAVIRES FRANÇAIS PERDUS EN
MER.** — D'après les derniers avis de la
Réunion, du 31 mars, cinq navires fran-
çais, qui avaient déradé pendant le cy-
clone du 19 février, n'avaient pas re-
paru, et le dernier espoir de les voir
revenir s'était évanoui dans notre colo-
nie.

Voici les noms de ces navires: *Etienne-
et-Laurence*, *Saint-Vincent-de-Paul*,
Marguerite, *Marie-Caroline* et *Nan-
taise-et-Créole*.

UNE MALICE DE FEMME. — Il n'est
bruit en ce moment, dans les salons
d'une des principales villes de la Bour-
gogne, que d'un procès en séparation
des plus curieux, dans lequel se produit
un fait assez rare, si même il est jamais
arrivé, en un genre de procès où les
époux donnent habituellement toute
carrière à leur malice.

L'épouse, jolie femme s'il en fut,
jeune, accorte et pleine de gentillesse,
vous allez en juger, veut avoir sa liberté.
Elle n'avait pas de griefs sérieux contre
son mari. Celui-ci, sans être tout à fait
content de sa femme, ne veut pas la
quitter, à cause du scandale et dans
l'intérêt des enfants.

Savez-vous ce que madame a imaginé?
Elle s'est exercée aux lettres anonymes,
et elle y est devenue si habile, qu'elle
fait fait par le premier artiste de ce
genre. Elle est parvenue à imiter si fidè-
lement l'écriture de son mari qu'elle a
pu écrire à elle-même une série de let-
tres signées